



جامعة صناعات مواد البناء
Fédération de l'Industrie des Matériaux de Construction



الجمعية المهنية لمعامل الاجور
Association Professionnelle des Briquetiers

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES BRIQUETIERS

Faisant suite à l'assemblée générale ordinaire tenue le 18 décembre 2006 à 10h au siège de la CGEM dont l'ordre du jour était la préparation de l'assemblée générale ordinaire électorale il a été décidé de convoquer l'AGO électorale le 22 janvier 2007 à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Tanger

Procès verbal de délibération de l'Assemblée Générale ordinaire électorale Le 22 janvier 2007 à 10h30

Le 22 - 01 - 2007 à 10h

Les membres de l'Association professionnelle des briquetiers se sont réunis en assemblée générale ordinaire électorale sur convocation du Président de l'APB

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par les membres présents à la réunion et par les mandataires de ceux qui étaient présents ou qui se sont pas faits représenter

• Participants

MM. Chrifi Alaoui Amine	Briqueterie Al Andalous
Mohamed Kassou	Briqueterie Slaoui
Mohamed El Eulj	Briqueterie Bati Chaouia
Ali Amrani	Icemag
Mustapha El Kendouci	Briqueterie Idrissia
Si Mohamed El Alaoui Lamdaghri	Britatlas
Benachir Benfaida	Somabric
Chrifi Alaoui My	Briqueterie Al Andalous
Abdellatif Bendaoud	Brinor
Ahmed Moussa	Ceramica la Paloma
Ahmed Moussa	Ceramica de Tétouan
Abdelhafid Ayat	Usine Brique Al AMINE
Bendaoud Brahim	Briqueterie Chellah
Boutkhil	Briqueterie Chellah
Rachid Housni	Briqueterie Tarik
Mme Ouahiba Tarrak	Briqueterie Mehdi

Etaient représentées

- Briqueterie Marrakech (Mr Kassou)
- Briqueterie Zarhoun (Mr El Kendouci)
- Briqueterie Maghreb (Mr El Kendouci)



جامعة صناعات مواد البناء
Fédération de l'Industrie des Matériaux de Construction



الجمعية المهنية لمعامل الاجور
Association Professionnelle des Briquetiers

L'assemblée procède alors à la désignation du président :

Monsieur Mohamed BADAD Président de la séance

L'association désigne également parmi ses membres deux scrutateurs en les personnes de :

MM. Mustapha EL KENDOUCI

Abdellatif BENDAOU

Mr AMRANI Ali est désigné comme secrétaire de séance

Mr le Président constate sur la base de la feuille de présence que les membres représentant plus du quart des membres ayant droit de vote de l'APB sont présents ou représentés

En conséquence l'assemblée réunissant le quorum requis est déclarée régulièrement constituée et peut ainsi valablement délibérer

Monsieur le Président rappelle que l'APB est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant

- Rapport moral et financier
- Election du Président
- Election du bureau
- Questions diverses

Première résolution

L'assemblée Générale après avoir entendu les rapports moral et financier sur l'activité de l'APB durant la période écoulée approuve les rapports

Deuxième résolution

L'assemblée Générale donne quitus au Président et au trésorier

Troisième résolution

L'AGO de l'APB élit Mr Mohamed KASSOU Président de l'Association Professionnelle des Briquetiers conformément aux dispositions statutaires en la matière pour une durée de deux ans. Son mandat expire lors de l'AGO de l'APB de 2009.

Quatrième résolution

L'AGO de l'APB élit les membres du bureau en qualité de vice présidents

- ✓ Mr Haj CHRIFI ALAOUI MY pour la région de Tanger
- ✓ Mr Mustapha EL KENDOUCI pour la région de Meknès, Fès, Khénifra et Sidi Kacem
- ✓ Mr Mohamed EL EULJ pour la région de Casablanca, Berrechid, Settat, Safi et Marrakech
- ✓ Mr Ahmed MOUSSA pour la région de Tétouan, El Houcaïma, Larach et Sud
- ✓ Mr Haj KASSOU pour la région de Rabat, Salé, Kénitra et Khemissat
- ✓ Mr Mohamed ALAOUI LAMDAGHRI Secrétaire Général
- ✓ Mr Abdellatif BENDAOU Secrétaire Général Adjoint
- ✓ Mr Ali AMRANI Trésorier



جامعة صناعات مواد البناء
Fédération de l'Industrie des Matériaux de Construction



الجمعية المهنية لمعامل الاجور
Association Professionnelle des Briquetiers

Un poste de Vice Président sera réservé à la région de l'oriental sera désigné d'un commun accord lors d'une prochaine réunion du bureau.

En qualité d'assesseurs:

MM. Benachir BELFAIDA, Rachid HOUSNI, Ouahiba TERRAZ, Othmane CHERIFI ALAOUI, Brahim BENDAOU, Abdelhafid AYAT

Cinquième résolution

L'AGOE remercie la FMC pour son action fédératrice et pour son soutien permanent grâce au militantisme de son Directeur Général et de son Président et adhère à la convention tripartite CGEM - FMC - Association pour la période 2007 - 2009.

Les cinq résolutions mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole la séance est levée.
De tous ce qui précédé, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé

Les pouvoirs :

Tous pouvoirs sont confères au porteur d'un original, d'une copie, ou d'un extrait du présent procès verbal pour l'accomplissement de toutes formalités requise en pareil matière.

Le président
Mohamed BADAD

Mustapha EL KENDOUCI

Les scrutateurs

Abdellatif BENDAOU

Le secrétaire
Ali AMRANI